



Feux d'artifice: pour que la fête soit belle



**Les engins pyrotechniques doivent être tirés
sous la responsabilité d'un adulte**

Respectez les notices d'utilisation !

**N'apportez jamais de modifications au fonction-
nement des feux d'artifice !**

Bureau des armes de la police jurassienne
Tél. 032 420 67 77
poc.aes@jura.ch

Avec le soutien de
l'ECA Jura



Le choix du site de tir



L'emplacement doit être sécurisé et l'on prendra soin d'enlever les herbes sèches et les broussailles avant le tir.

Ne jamais tenir des engins pyrotechniques ni se placer à proximité de ceux-ci lors de leur mise à feu

Les baguettes doivent être introduites dans un conduit qui servira de lanceur (bouteille ou tube fixé au sol). Ce conduit de lancement doit être fixe et ne pas pouvoir basculer!

Les batteries de mortier compactes doivent toujours être posées sur un sol bien plat. Fixez-les afin d'éviter leur basculement et leur déplacement dus aux poussées d'allumage des effets pyrotechniques.

Les "Vésuves" seront mis à feu au sol et à bonne distance de tout objet inflammable.

Avant le tir, vérifiez l'état général des feux d'artifice. Les pièces endommagées ou incomplètes peuvent être rendues aux vendeurs.

Ne jetez pas à la poubelle les feux d'artifice défectueux ou ceux qui n'ont pas été tirés.



Prévoyez des moyens d'extinction tels que seaux d'eau ou extincteurs à proximité de la zone de tir.

Vent fort : Annulez le tir

Ne rallumez jamais une pièce d'artifice qui n'a pas fonctionné !

Après un raté, vous devez attendre au moins 15 minutes avant de le manipuler !

Pour détruire un artifice, on l'immergera complètement dans un seau d'eau durant 24 heures au minimum!